

ACTION URGENTE

LES POURSUITES VISANT UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS DOIVENT ÊTRE ABANDONNÉES

Le 17 janvier 2018, des agents de la police des frontières des États-Unis ont arrêté Scott Warren, 36 ans, défenseur des droits humains et travailleur humanitaire bénévole. Les autorités américaines le poursuivent aujourd'hui pour avoir « abrité » deux migrants sans papiers en leur fournissant une aide humanitaire à Ajo, la ville où il habite, située dans une région désertique. S'il était reconnu coupable de tous les chefs d'inculpation retenus contre lui, il encourrait 20 ans d'emprisonnement. Son arrestation a eu lieu quelques heures après la publication d'un rapport rendant compte de la destruction volontaire par des gardes-frontières de matériel destiné à l'aide humanitaire dans les zones frontalières entre les États-Unis et le Mexique. Son procès débutera le 29 mai 2019. Les autorités doivent immédiatement abandonner toutes les poursuites pénales engagées contre Scott Warren en raison de son travail humanitaire vital.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Mr. Michael Bailey
United States Attorney
District of Arizona
United States Courthouse
405 W. Congress Street, Suite 4800
Tucson, Arizona 85701, États-Unis
Courriel : Michael.bailey@usdoj.gov

Monsieur Bailey,

Je vous appelle à abandonner immédiatement les poursuites visant Scott Warren (dossier 4:18-cr-00223-RCC-DTF), qui semblent constituer une violation de ses droits protégés en tant que défenseur des droits humains motivée par des considérations politiques.

Les activités bénévoles de Monsieur Warren et de l'organisation No More Deaths pour laquelle il travaille fournissent une aide humanitaire vitale dans le but de défendre le droit à la vie des migrants et d'empêcher que des migrants et demandeurs d'asile ne périssent encore dans le désert de Sonora.

Des défenseurs des droits humains faisant partie d'organisations humanitaires, de communautés religieuses, d'organisations militantes et de communautés vivant dans les villes bordant la frontière portent assistance à ces migrants depuis de nombreuses années.

Le droit pénal, civil et administratif ne doit pas être utilisé abusivement pour attaquer et harceler les défenseurs des droits humains œuvrant en faveur des droits des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés, ou d'autres personnes dont la vie et d'autres droits humains sont en danger.

Les États doivent veiller à ce que les défenseurs des droits humains et leurs organisations puissent faire leur travail dans un environnement sûr et propice, sans crainte de représailles.

Le fait de criminaliser l'acte d'aide humanitaire et les formes les plus basiques de la bonté humaine, quelle que soit la nationalité, porte atteinte aux droits humains.

Je vous engage donc à abandonner immédiatement toutes les poursuites à l'encontre de Scott Warren.

Veillez agréer, Monsieur Bailey, l'expression de ma haute considération.

COMPLEMENT D'INFORMATION

Scott Warren est professeur de géographie et travailleur humanitaire bénévole à Ajo, dans l'État américain d'Arizona. Titulaire d'un doctorat en géographie, il vit à Ajo depuis 2013. Il a été arrêté dans cette ville située à 56 kilomètres de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, dans un couloir de migration de 112 kilomètres traversant le désert de Sonora, qui s'étend sur une partie du sud de l'Arizona. No More Deaths (*No Mas Muertes* en espagnol), l'une des organisations pour lesquelles Scott Warren est bénévole, laisse de l'eau et du matériel d'aide humanitaire dans les zones désertiques où des migrants meurent fréquemment. L'Arizona possède la zone frontalière la plus meurtrière des États-Unis, totalisant 38,3 % des 7 242 décès enregistrés à la frontière par les autorités américaines sur les 20 dernières années. Ces chiffres sont probablement en deçà de la réalité.

L'arrestation de Scott Warren a eu lieu quelques heures après la publication d'un rapport de No More Deaths rendant compte de la destruction volontaire par des gardes-frontières de matériel destiné à l'aide humanitaire dans les zones frontalières entre les États-Unis et le Mexique. Une [vidéo](#) largement relayée avait montré la destruction de plusieurs bidons d'eau dans le désert par des agents de la police des frontières.

À cause des conditions extrêmes du désert, de nombreux migrants meurent chaque année dans cet environnement hostile près de la frontière. Des défenseurs des droits humains faisant partie d'organisations humanitaires, de communautés religieuses, d'organisations militantes et de communautés vivant dans les villes bordant la frontière portent assistance à ces migrants depuis de nombreuses années. Non seulement les autorités des États-Unis ne respectent pas leur obligation d'éviter que des migrants meurent sur leur territoire, mais elles découragent en outre activement les défenseurs des droits humains de faire leur travail en les harcelant, en les intimidant et en les poursuivant systématiquement.

Toutes les personnes qui passent la frontière clandestinement, par le désert ou autrement, ne cherchent pas à obtenir l'asile. Cependant, tous les migrants et les demandeurs d'asile ont le même droit fondamental à la vie, que les autorités américaines ne peuvent pas bafouer arbitrairement en les privant directement ou indirectement d'une aide humanitaire vitale.

La répression des défenseurs des droits humains des migrants à la frontière entre les États-Unis et le Mexique s'inscrit dans le contexte plus large des attaques du gouvernement Trump contre le système d'asile et de sa politique migratoire en général. Plus d'informations à ce sujet figurent dans le rapport d'Amnesty International intitulé [États-Unis. « Vous n'avez aucun droit ici. », publié en 2018](#). Amnesty International a recueilli des informations montrant que les personnes cherchant la sécurité et une protection aux États-Unis sont systématiquement privées de leur droit de solliciter l'asile à la frontière. Ces politiques et pratiques des autorités américaines semblent être délibérément mises en œuvre pour dissuader et punir les demandes de protection des personnes qui sollicitent l'asile.

Cette stratégie dissuasive comprend différentes tactiques pour décourager les demandeurs d'asile de tenter d'entrer aux États-Unis par les points d'entrée officiels, ce qui les place dans une situation où il est parfois préférable d'emprunter des itinéraires « clandestins » extrêmement dangereux pour franchir la frontière. Parmi ces tactiques figure le « comptage » des demandeurs d'asile, qui consiste à les forcer à s'inscrire sur des listes d'attente illégales aux côtés de milliers d'autres demandeurs d'asile, dont seuls quelques-uns sont appelés chaque jour, quand ce n'est pas aucun. Abandonnés du côté mexicain de la frontière, les migrants et demandeurs d'asile (en particulier les plus vulnérables, tels que les personnes LGBTI, les personnes âgées, les mineurs isolés, les femmes enceintes, etc.) sont souvent attaqués et risquent d'autant plus d'être victimes d'enlèvements, de chantage et de violence aux mains de réseaux de crime organisé. Face à ces risques de subir un préjudice irréparable, beaucoup prennent la décision difficile de franchir la frontière entre les points d'entrée officiels, notamment au moyen d'itinéraires dangereux passant par le désert. Ils sont souvent contraints de recourir à des passeurs pour les guider.

Depuis que le gouvernement Trump a commencé à imposer des plafonds limitant le nombre de demandes d'asile traitées aux points d'entrée officiels, le nombre de familles franchissant la frontière clandestinement a particulièrement augmenté. Les familles sont également plus susceptibles que les autres personnes franchissant la frontière clandestinement de solliciter l'asile et une protection internationale aux États-Unis.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 30 juin 2019.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Scott Warren (il).